

# GRANCY-INFO

## DECEMBRE 2020

### DISTRIBUTION DES SAPINS AU BATTOIR

La distribution de sapins aura lieu en cette année particulière le **samedi 19 décembre 2020** de 11h00 à 12h00 au battoir (Route de Vullierens 10, station carburant) où **une petite attention est réservée à vos enfants**. En raison de la situation sanitaire, les petits comptes, l'apéritif et la dégustation de la soupe aux pois sont annulés.

Il va de soi que, comme d'habitude, chaque famille peut aller choisir et emporter son sapin de Noël directement dans les forêts communales, tout en étant bien sûr respectueux de la nature.



### RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Pendant la période des fêtes de fin d'année, les ramassages des déchets ménagers auront lieu le jour habituel soit : les **mercredis 23 décembre 2020 et 30 décembre 2020**.



### RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL

Un ramassage spécial des sapins sera effectué par M. Baumann, employé communal, le **jeudi 7 janvier 2021**. Veuillez les déposer aux endroits habituels pour les déchets ménagers.



### FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL PENDANT LES FETES

Le bureau communal sera fermé du **lundi 28 décembre 2020 au vendredi 1er janvier 2021**. Réouverture le mardi 5 janvier 2021 à 15h30.



### VENTE DE VERRES

La Municipalité a commandé une nouvelle série de verres à vin 12 cl décorés avec les armoiries de la commune. Ils sont en vente au bureau communal, en carton de 6 pour le prix de fr. 36.-.



### BENNE A PAPIER

La Municipalité remercie les usagers de bien vouloir plier soigneusement les cartons afin de pouvoir utiliser au maximum le volume de la benne.



### DENEIGEMENT

Au niveau communal, la Municipalité rappelle que les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau communal de 7 heures à 22 heures (comme cela est le cas pour le Canton).

Les automobilistes sont priés de prendre leurs dispositions pour emprunter la route en dehors des heures susmentionnées. Les équipements hivernaux des véhicules sont vivement recommandés voire même indispensables.

Une nouvelle fois, nous insistons pour rappeler que la route communale – Grancy-Vullierens et les chemins AF ne sont ni déneigés ni salés. Les usagers qui s'engagent sur ces tronçons le font à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité.

# BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

"La Municipalité de Grancy souhaite une bonne et heureuse année aux habitants et habitantes du village.

Est-ce pertinent d'adresser ces voeux habituels de fin d'année à la lumière de celle qui se termine ? Il est vrai qu'il sera difficile d'oublier ce vécu si particulier. Mais «*L'espoir est contagieux, comme le rire.*» Si nous n'avons pas toujours le loisir de choisir le contexte dans lequel nous vivons, nous avons la possibilité de décider comment nous voulons y vivre.

Même si certaines activités traditionnelles n'ont pu avoir lieu, nous avons pu entendre ici et là des rires bienfaisants. Par exemple, ceux des enfants sur la place de jeux qui témoignent d'une vie qui est plus forte que tout. Et dans ces moments perturbés, ce sont ces petits signes qui nous donnent espoir et nous rappellent l'essentiel. Dans ces temps où certaines habitudes, valeurs, paradigmes sont ballotés au vent d'une maladie qui nous échappe, il est bon de revenir aux fondamentaux tels une rencontre impromptue, une balade dans notre belle campagne, un mot d'encouragement, l'aide d'un voisin ou encore la contemplation de notre magnifique vue sur le Mont-Blanc.

La Municipalité de Grancy tient à remercier ses concitoyens et concitoyennes pour la manière dont ces difficultés sont traversées. Elle a pu percevoir de la solidarité, de la créativité, de la résilience et quantité de petites actions, signes d'espoir. Des qualités indispensables pour un vivre ensemble quelles que soient les circonstances. Par conséquent, la Municipalité ne peut que vous souhaiter une bonne année 2021."

Michel Siegrist, Municipal en charge du social

# 2021

